

Paris, le 29 janvier 2021

Distanciation – règlement sanitaire dans les établissements scolaires : Etat et collectivités locales doivent impérativement travailler de concert

L'Association des Petites Villes de France (APVF) que préside Christophe Bouillon, Maire de Barentin (76) et ancien député de Seine-Maritime dénonce, une fois encore, le manque de concertation de l'Etat sur la mise en place des règles sanitaires liées au Covid-19 et rappelle leurs incidences sur l'organisation des collectivités territoriales concernant, notamment, l'organisation scolaire et périscolaire.

Les Maires des Petites Villes tiennent à rappeler que, dans le cadre de leurs compétences, les communes ont la responsabilité et la charge du secteur périscolaire. Ce dernier comprend notamment les temps de restauration collective qui comporte de nombreuses problématiques logistiques et humaines.

Il n'est ainsi pas acceptable qu'un décret paru sans concertation change du jour au lendemain les règles de distanciation sanitaires applicables à ces temps de restauration, à savoir deux mètres d'écart au lieu d'un et quatre personnes au lieu de six par table au sein des cantines scolaires.

Les élus regrettent que les mesures gouvernementales soient annoncées au dernier moment et qu'elles augurent très probablement de nouvelles annonces qui nécessiteront d'autres mesures d'adaptation. Cette façon de procéder provoque un sentiment de flou et d'impréparation qui déplace le champ des responsabilités vers les élus, sans leur donner le temps de réellement mettre en œuvre les éléments de ce décret.

Les Maires soulignent également le fait que cette mesure créera un surcroît de travail et de stress chez les agents territoriaux, qui sont déjà sur sollicités (notamment par les parents d'élèves) dans un contexte sanitaire critique. Dans certains cas, l'application de ces mesures drastiques rendra simplement impossible le maintien des temps de restauration collective pour les élèves.

Depuis le début de la crise sanitaire, nos villes sont en première ligne sur tous les fronts. Il serait donc bienvenu que l'Etat témoigne de plus de considération pour le travail que les élus locaux accomplissent chaque jour au service des citoyens et les associe davantage à la mise en place des mesures qu'il décide. En matière de restauration scolaire et d'application des protocoles sanitaires dans les écoles, il est plus que jamais nécessaire que l'Etat et les collectivités locales agissent **de façon concertée et en bonne intelligence.**

Contacts Presse

André ROBERT, Délégué général - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr
Clément CUNIN, Relations avec la presse - 07 69 63 96 96 - ccunin@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

